Restauration du Patrimoine

La Ville de Guérande a engagé une démarche d'intervention, validée par la Conservation régionale des Monuments historiques, pour la restauration de son patrimoine

Les actions engagées sont :

- La prise en compte de l'ensemble de ses monuments d'intérêt patrimonial : la porte Saint-Michel, les remparts, la collégiale, classés Monuments historiques.
- La réalisation préalable d'un diagnostic sanitaire général confié à l'agence Perrot-Richard en charge des travaux de restauration à intervenir.
- L'inscription d'un plan de financement pluriannuel pour réaliser les urgences sanitaires et sécuritaires identifiées avec les budgets d'investissement mobilisables par la ville et ses partenaires (État, Région, Département).

Le diagnostic réalisé en 2014-2015, pointant les urgences à traiter par ordre de priorité, permet d'élaborer un plan pluriannuel de travaux pour la période 2017-2020 en lien avec les financements de la ville de Guérande et les différentes aides des partenaires institutionnels. Une première autorisation de travaux d'urgence a été délivrée par les services de l'État en 2017. Cette autorisation marque le début des restaurations sur les édifices patrimoniaux de la ville de Guérande.

La programmation des travaux pour les quatre ans à venir prévoit les interventions principales sur les trois édifices principaux de Guérande selon le calendrier suivant :

- **2017-2018 : LES REMPARTS**
- **2018-2019 : LA PORTE SAINT-MICHEL**
- **2019 -2020: LA COLLÉGIALE SAINT-AUBIN**

AC.PERROT
F.RICHARD

Ces travaux sont réalisés sous la maîtrise d'œuvre de la Société d'Architecture Alain-Charles Perrot & Florent Richard (Paris).

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Oui Non

Valider

Ville de Guérande

HOTEL DE VILLE
7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h